



Annexe B du CDU DA

Aperçu des éléments B spécifiquement demandés par la Belgique

Introduction

Le présent document donne un aperçu des éléments B spécifiquement demandés par la Belgique dans les différents jeux de données qui sont publiés sur le site web des exigences en matière de données pour les déclarations, les notifications et la preuve du statut douanier.

Un élément B est un élément de données auquel la Commission a accordé le statut B. Cela veut dire que cet élément de données est facultatif pour les Etats membres : chaque Etat-membre doit décider lui-même si l'élément de données concerné sera spécifiquement demandé. Dans l'affirmative, l'information contenue dans cet élément de données doit obligatoirement être mentionnée mais il faut bien sûr tenir compte des dispositions des notes et des notes de bas de page applicables à l'élément de données concerné.

Premier exemple

Dans la notice B1 (déclaration d'exportation et déclaration de réexportation), les conditions de livraison sont des éléments B spécifiquement demandés par la Belgique. L'obligation vaut donc pour les éléments de données 14 01 035 000, 14 01 009 000, 14 01 036 000, 14 01 020 000 et 14 01 037 000.

Lorsque le Locode/ONU est disponible, il faut uniquement mentionner l'information reprise dans les éléments de données 14 01 035 000 (Code Incoterm) et 14 01 036 000 (Locode/ONU). Lorsqu'aucun Locode/ONU n'est disponible, il faut mentionner l'information reprise dans les éléments de données 14 01 035 000 (Code Incoterm), 14 01 020 000 (Code pays) et 14 01 037 000 (Nom du lieu de destination).

Dans l'élément de données 14 01 009 000 (Texte), il faut fournir une description des conditions reprises dans le contrat mais uniquement lorsque le code Incoterm XXX est utilisé.

Conclusion

Les éléments de données 14 01 035 000, 14 01 009 000, 14 01 036 000, 14 01 020 000 et 14 01 037 000 sont tous des éléments B spécifiquement demandés par la Belgique mais une combinaison des cinq éléments de données n'est pas possible.

Deuxième exemple

Dans la notice B1 (déclaration d'exportation et déclaration de réexportation), l'E.D. 14 09 000 000 (Taux de change) est un élément B spécifiquement demandé par la Belgique.

Cette information n'est exigée que lorsque la facture prévoit un autre taux de change que celui intégré dans AES.

Troisième exemple

Dans la notice B2 (déclaration de perfectionnement passif) l'E.D. 16 10 000 000 (Région d'expédition) est un élément B spécifiquement demandé par la Belgique.

Les codes à mentionner dans cet élément de données ne peuvent être mentionnés que lorsque le code pays BE est indiqué dans l'E.D. 16 08 000 000 (Pays d'origine).

Quatrième exemple

Dans la notice B4 (déclaration pour l'expédition de marchandises dans le cadre des échanges avec des territoires fiscaux spéciaux), les éléments de données 13 01 016 000 (Nom de l'exportateur) et 13 03 018 000 (Adresse de l'exportateur) sont des éléments B spécifiquement demandés par la Belgique.

Cependant, lorsque le numéro EORI est mentionné dans l'élément de données 13 03 017 000 (Numéro d'identification de l'exportateur), les nom et adresse de l'exportateur ne doivent pas être fournis (sur base des dispositions de la note de bas de page 6).

Cinquième exemple

Dans la notice H1 (déclaration pour mise en libre pratique et déclaration pour destination particulière), l'E.D. 12 11 000 000 (Entrepôt) est un élément B spécifiquement demandé par la Belgique. L'obligation vaut donc pour les éléments de données 12 11 002 000 (Type d'entrepôt) et 12 11 015 000 (Identifiant de l'entrepôt).

Cette information n'est requise que si la déclaration pour mise en libre pratique ou la déclaration pour destination particulière sert à apurer le régime de l'entrepôt douanier (sur base des dispositions de la note de bas de page 6).

Sixième exemple

Dans la notice H3 (déclaration d'admission temporaire), l'E.D. 18 09 060 000 (Code des marchandises - code additionnel national) est un élément B spécifiquement demandé par la Belgique.

Bien sûr, cette information n'est requise qu'en cas de nécessité d'un code additionnel national.

Si un élément de données n'est pas spécifiquement demandé par la Belgique, cet élément de données doit être supprimé de la notice qui est publiée sur le site web précité pour le jeu de données concerné. Ces notices peuvent être consultées par le lien [Notices pour les jeux de données | SPF Finances \(belgium.be\)](#).

Remarque préliminaire

Les jeux de données suivants n'ont pas d'éléments B :

A1	Déclaration sommaire de sortie
A2	Déclaration sommaire de sortie - Envois express
A3	Notification de réexportation
D3	Régime particulier - Transit - Utilisation d'un document électronique de transport en tant que déclaration en douane (transport par air et mer)
G3	Présentation en douane des marchandises
G5	Notification d'arrivée en cas de mouvement de marchandises en dépôt temporaire
I2	Présentation en douane de marchandises en cas d'inscription dans les écritures du déclarant ou dans le cadre de déclarations en douane déposées préalablement à la présentation des marchandises à l'importation



Jeu de données B1

Déclaration d'exportation et déclaration de réexportation

Numéro et nom de l'élément B		Elément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement		Non
12 11 000 000	Entrepôt	Oui	
12 11 002 000	Type d'entrepôt	Oui	
12 11 015 000	Identifiant de l'entrepôt	Oui	
14 01 000 000	Conditions de livraison	Oui	
14 01 035 000	Conditions de livraison – code Incoterm	Oui	
14 01 009 000	Conditions de livraison – texte	Oui	
14 01 036 000	Conditions de livraison – Locode/ONU	Oui	
14 01 020 000	Conditions de livraison – pays	Oui	
14 01 037 000	Conditions de livraison – lieu	Oui	
14 03 000 000	Droits et impositions		Non

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
14 03 039 000	Droits et impositions – type d'imposition		Non
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement		Non
14 03 042 000	Droits et impositions – montant dû de l'imposition		Non
14 03 040 000	Droits et impositions - base d'imposition		Non
14 03 040 041	Droits et impositions – base d'imposition – taux d'imposition		Non
14 03 040 005	Droits et impositions – base d'imposition – unité de mesure et qualifiant		Non
14 03 040 006	Droits et impositions – base d'imposition – quantité		Non
14 03 040 014	Droits et impositions – base d'imposition – montant		Non
14 03 040 043	Droits et impositions – base d'imposition – montant de l'imposition		Non
14 16 000 000	Montant total des droits et impositions		Non
14 17 000 000	Unité monétaire interne		Non
14 05 000 000	Monnaie de facturation	Oui	
14 06 000 000	Montant total facturé	Oui	
14 09 000 000	Taux de change	Oui	
16 10 000 000	Région d'expédition	Oui	

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	

Jeu de données B2

Régime particulier – Transformation – Déclaration pour perfectionnement passif

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement		Non
12 11 000 000	Entrepôt	Oui	
12 11 002 000	Type d'entrepôt	Oui	
12 11 015 000	Identifiant de l'entrepôt	Oui	
13 03 000 000	Destinataire	Oui	
13 03 016 000	Nom du destinataire	Oui	
13 03 017 000	Numéro d'identification du destinataire	Oui	
13 03 018 000	Adresse du destinataire	Oui	
13 03 018 019	Adresse du destinataire – rue et numéro	Oui	
13 03 018 020	Adresse du destinataire - pays	Oui	

Numéro et nom de l'élément B		Elément B spécifiquement demandé par la Belgique	
13 03 018 021	Adresse du destinataire – code postal	Oui	
13 03 018 022	Adresse du destinataire - ville	Oui	
14 01 000 000	Conditions de livraison	Oui	
14 01 035 000	Conditions de livraison – code Incoterm	Oui	
14 01 009 000	Conditions de livraison – texte	Oui	
14 01 036 000	Conditions de livraison – Locode/ONU	Oui	
14 01 020 000	Conditions de livraison – pays	Oui	
14 01 037 000	Conditions de livraison – lieu	Oui	
14 03 000 000	Droits et impositions		Non
14 03 039 000	Droits et impositions – type d'imposition		Non
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement		Non
14 03 042 000	Droits et impositions – montant dû de l'imposition		Non
14 03 040 000	Droits et impositions - base d'imposition		Non
14 03 040 041	Droits et impositions – base d'imposition – taux d'imposition		Non
14 03 040 005	Droits et impositions – base d'imposition – unité de mesure et qualifiant		Non
14 03 040 006	Droits et impositions – base d'imposition – quantité		Non

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
14 03 040 014	Droits et impositions – base d'imposition – montant		Non
14 03 040 043	Droits et impositions – base d'imposition – montant de l'imposition		Non
14 16 000 000	Montant total des droits et impositions		Non
14 17 000 000	Unité monétaire interne		Non
14 05 000 000	Monnaie de facturation	Oui	
14 06 000 000	Montant total facturé	Oui	
14 09 000 000	Taux de change	Oui	
16 10 000 000	Région d'expédition	Oui	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	
19 05 000 000	Moyen de transport au départ	Oui	
19 05 061 000	Type d'identification du moyen de transport au départ	Oui	
19 05 017 000	Numéro d'identification du moyen de transport au départ	Oui	
19 05 062 000	Nationalité du moyen de transport au départ	Oui	

Jeu de données B3

Déclaration pour l'entreposage douanier de marchandises de l'Union

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
13 03 000 000	Destinataire	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
13 03 016 000	Nom du destinataire	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
13 03 017 000	Numéro d'identification du destinataire	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
13 03 018 000	Adresse du destinataire	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
13 03 018 019	Adresse du destinataire – rue et numéro	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
13 03 018 020	Adresse du destinataire - pays	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
13 03 018 021	Adresse du destinataire – code postal	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
13 03 018 022	Adresse du destinataire - ville	Oui (<i>uniquement pour le régime 76</i>)	
14 03 000 000	Droits et impositions		Non
14 03 040 000	Droits et impositions - base d'imposition		Non
14 03 040 005	Droits et impositions – base d'imposition – unité de mesure et qualifiant		Non
14 03 040 006	Droits et impositions – base d'imposition – quantité		Non
14 03 040 014	Droits et impositions – base d'imposition – montant		Non

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
14 03 040 043	Droits et impositions – base d'imposition – montant de l'imposition		Non
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	
19 03 000 000	Mode de transport à la frontière		Non
19 04 000 000	Mode de transport intérieur		Non
99 06 000 000	Valeur statistique		Non

Jeu de données B4

Déclaration pour l'expédition de marchandises dans le cadre des échanges avec des territoires fiscaux spéciaux

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 01 000 000	Document précédent	Oui	
12 01 001 000	Numéro de référence du document précédent	Oui	
12 01 002 000	Type de document précédent	Oui	
12 02 000 000	Mentions spéciales	Oui	
12 02 008 000	Code de la mention spéciale	Oui	
12 02 009 000	Texte de la mention spéciale	Oui	
12 11 000 000	Entrepôt		Non
12 11 002 000	Type d'entrepôt		Non
12 11 015 000	Identifiant de l'entrepôt		Non
13 01 016 000	Nom de l'exportateur	Oui	
13 01 018 000	Adresse de l'exportateur	Oui	
13 01 018 019	Adresse de l'exportateur – rue et numéro	Oui	
13 01 018 020	Adresse de l'exportateur - pays	Oui	

Numéro et nom de l'élément B		Elément B spécifiquement demandé par la Belgique	
13 01 018 021	Adresse de l'exportateur – code postal	Oui	
13 01 018 022	Adresse de l'exportateur - ville	Oui	
13 03 000 000	Destinataire	Oui	
13 03 016 000	Nom du destinataire	Oui	
13 03 017 000	Numéro d'identification du destinataire	Oui	
13 03 018 000	Adresse du destinataire	Oui	
13 03 018 019	Adresse du destinataire – rue et numéro	Oui	
13 03 018 020	Adresse du destinataire - pays	Oui	
13 03 018 021	Adresse du destinataire – code postal	Oui	
13 03 018 022	Adresse du destinataire - ville	Oui	
14 01 000 000	Conditions de livraison	Oui	
14 01 035 000	Conditions de livraison – code Incoterm	Oui	
14 01 009 000	Conditions de livraison – texte	Oui	
14 01 036 000	Conditions de livraison – Locode/ONU	Oui	
14 01 020 000	Conditions de livraison – pays	Oui	
14 01 037 000	Conditions de livraison – lieu	Oui	

Numéro et nom de l'élément B		Elément B spécifiquement demandé par la Belgique	
14 05 000 000	Monnaie de facturation	Oui	
14 06 000 000	Montant total facturé	Oui	
16 07 000 000	Pays d'exportation	Oui	
16 10 000 000	Région d'expédition	Oui	
16 15 000 000	Localisation des marchandises	Oui	
16 15 045 000	Localisation des marchandises – type de lieu	Oui	
16 15 046 000	Localisation des marchandises - qualifiant d'identification	Oui	
16 15 036 000	Localisation des marchandises - Locode/ONU	Oui	
16 15 047 000	Localisation des marchandises - bureau de douane	Oui	
16 15 047 001	Localisation des marchandises – numéro de référence du bureau de douane	Oui	
16 15 048 000	Localisation des marchandises - GNSS	Oui	
16 15 048 049	Localisation des marchandises - GNSS - latitude	Oui	
16 15 048 050	Localisation des marchandises - GNSS - longitude	Oui	
16 15 051 000	Localisation des marchandises - opérateur économique	Oui	
16 15 051 017	Localisation des marchandises – numéro d'identification de l'opérateur économique	Oui	

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
16 15 052 000	Localisation des marchandises - numéro d'autorisation	Oui	
16 15 053 000	Localisation des marchandises - identifiant supplémentaire	Oui	
16 15 018 000	Localisation des marchandises - adresse	Oui	
16 15 018 019	Localisation des marchandises - adresse - rue et numéro	Oui	
16 15 018 021	Localisation des marchandises - adresse - code postal	Oui	
16 15 018 022	Localisation des marchandises - adresse - ville	Oui	
16 15 081 020	Localisation des marchandises - adresse - pays	Oui	
16 15 081 000	Localisation des marchandises - adresse code postal	Oui	
16 15 081 021	Localisation des marchandises - adresse code postal - code postal	Oui	
16 15 081 025	Localisation des marchandises - adresse code postal – numéro de maison	Oui	
18 04 000 000	Masse brute	Oui	
18 06 004 000	Conditionnement - nombre de colis	Oui	
19 03 000 000	Mode de transport à la frontière	Oui	
19 07 000 000	Équipement de transport	Oui	
19 07 044 000	Équipement de transport - référence des marchandises	Oui	

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
19 07 063 000	Équipement de transport - numéro d'identification du conteneur	Oui	
99 06 000 000	Valeur statistique	Oui	

Jeu de données C1

Déclaration d'exportation simplifiée

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement		Non
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	

Jeu de données C2

Présentation en douane de marchandises en cas d'inscription dans les écritures du déclarant ou dans le cadre de déclarations en douane déposées préalablement à la présentation des marchandises à l'exportation

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
15 09 000 000	Date d'acceptation		Non

Jeu de données D1

Régime particulier – Déclaration de transit

Aucune décision n'a été prise au sujet de l'E.D. 19 02 000 000.

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
18 09 057 000	Code des marchandises - code de la nomenclature combinée		Non
19 02 000 000	Numéro de référence du transport		
19 04 000 000	Mode de transport intérieur	Oui	

Jeu de données D2

Régime particulier – Déclaration de transit avec un jeu de données restreint (transport par fer, air et mer)

Aucune décision n'a été prise au sujet des éléments B de ce jeu de données.

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
18 09 057 000	Code des marchandises - code de la nomenclature combinée		
19 02 000 000	Numéro de référence du transport		
19 04 000 000	Mode de transport intérieur		

Jeu de données D4

Notification de présentation relative à la déclaration de transit préalablement déposée

Aucune décision n'a été prise au sujet des éléments B de ce jeu de données.

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
19 02 000 000	Numéro de référence du transport		
19 04 000 000	Mode de transport intérieur		

Jeu de données E1

Preuve du statut douanier de marchandises de l'Union (T2L/T2LF)

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 02 000 000	Mentions spéciales	Oui	
12 02 008 000	Code de la mention spéciale	Oui	
12 02 009 000	Texte de la mention spéciale	Oui	
15 06 000 000	Date de la déclaration	Oui	

Jeu de données E2

Manifeste douanier des marchandises

Aucune décision n'a été prise au sujet des éléments B de ce jeu de données.

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 02 000 000	Mentions spéciales		
12 02 008 000	Code de la mention spéciale		
12 02 009 000	Texte de la mention spéciale		
18 09 056 000	Code des marchandises - code de la sous-position du système harmonisé		
18 09 057 000	Code des marchandises - code de la nomenclature combinée		

Jeu de données G4

Déclaration de dépôt temporaire

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
16 13 000 000	Lieu de chargement	Oui	

Jeu de données H1

Déclaration pour mise en libre pratique et régime particulier — Utilisation spécifique — Déclaration pour destination particulière

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement	Oui	
12 11 000 000	Entrepôt	Oui	
12 11 002 000	Type d'entrepôt	Oui	
12 11 015 000	Identifiant de l'entrepôt	Oui	
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement	Oui	
14 03 042 000	Droits et impositions – montant dû de l'imposition	Oui	
14 03 040 041	Droits et impositions – base d'imposition – taux d'imposition	Oui	
14 16 000 000	Montant total des droits et impositions		Non
14 09 000 000	Taux de change	Oui	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	
19 06 000 000	Moyen de transport à l'arrivée	Oui	

Jeu de données H2

Régime particulier – Stockage – Déclaration pour entreposage douanier

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
14 01 000 000	Conditions de livraison		Non
14 01 035 000	Conditions de livraison – code Incoterm		Non
14 01 009 000	Conditions de livraison – texte		Non
14 01 036 000	Conditions de livraison – Locode/ONU		Non
14 01 020 000	Conditions de livraison – pays		Non
14 01 037 000	Conditions de livraison – lieu		Non
14 03 000 000	Droits et impositions		Non
14 03 039 000	Droits et impositions – type d'imposition		Non
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement		Non
14 03 042 000	Droits et impositions – montant dû de l'imposition		Non
14 03 040 000	Droits et impositions - base d'imposition		Non
14 03 040 041	Droits et impositions – base d'imposition – taux d'imposition		Non
14 03 040 005	Droits et impositions – base d'imposition – unité de mesure et qualifiant		Non

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
14 03 040 006	Droits et impositions – base d'imposition – quantité		Non
14 03 040 014	Droits et impositions – base d'imposition – montant		Non
14 03 040 043	Droits et impositions – base d'imposition – montant de l'imposition		Non
14 16 000 000	Montant total des droits et impositions		Non
14 17 000 000	Unité monétaire interne		Non
16 06 000 000	Pays d'expédition		Non
18 09 000 000	Code des marchandises	Oui	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national		Non
19 03 000 000	Mode de transport à la frontière		Non
19 04 000 000	Mode de transport intérieur		Non
99 05 000 000	Nature de la transaction		Non
99 06 000 000	Valeur statistique		Non

Jeu de données H3

Régime particulier – Utilisation spécifique – Déclaration d'admission temporaire

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement	Oui	
12 11 000 000	Entrepôt	Oui	
14 01 000 000	Conditions de livraison	Oui	
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement	Oui	
14 03 042 000	Droits et impositions – montant dû de l'imposition	Oui	
14 03 040 041	Droits et impositions – base d'imposition – taux d'imposition	Oui	
14 16 000 000	Montant total des droits et impositions		Non
14 09 000 000	Taux de change	Oui	
14 10 000 000	Méthode d'évaluation	Oui	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	
19 06 000 000	Moyen de transport à l'arrivée	Oui	
99 05 000 000	Nature de la transaction	Oui	

Jeu de données H4

Régime particulier – Transformation – Déclaration de perfectionnement actif

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement	Oui	
12 11 000 000	Entrepôt	Oui	
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement	Oui	
14 03 042 000	Droits et impositions – montant dû de l'imposition	Oui	
14 03 040 041	Droits et impositions – base d'imposition – taux d'imposition	Oui	
14 16 000 000	Montant total des droits et impositions		Non
14 09 000 000	Taux de change		Non
14 10 000 000	Méthode d'évaluation	Oui	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	
19 06 000 000	Moyen de transport à l'arrivée	Oui	

Jeu de données H5

Déclaration pour l'introduction de marchandises dans le cadre des échanges avec des territoires fiscaux spéciaux

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 11 000 000	Entrepôt		Non
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement	Oui	
14 03 042 000	Droits et impositions – montant dû de l'imposition	Oui	
14 03 040 041	Droits et impositions – base d'imposition – taux d'imposition	Oui	
14 16 000 000	Montant total des droits et impositions		Non
14 04 000 000	Ajouts et déductions	Oui	
14 07 000 000	Indicateurs d'évaluation		Non
14 10 000 000	Méthode d'évaluation		Non
14 11 000 000	Préférence		Non
16 03 000 000	Pays de destination	Oui	
16 08 000 000	Pays d'origine	Oui	
16 09 000 000	Pays d'origine préférentielle		Non
16 15 000 000	Localisation des marchandises	Oui	

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
18 06 054 000	Conditionnement - marques d'expédition	Oui	
18 09 058 000	Code des marchandises – code TARIC	Oui	
18 09 059 000	Code des marchandises - code additionnel TARIC	Oui	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	
19 04 000 000	Mode de transport intérieur	Oui	
19 06 000 000	Moyen de transport à l'arrivée	Oui	
19 08 000 000	Moyen de transport actif à la frontière	Oui	

Jeu de données H6

Déclaration en douane dans le trafic postal de mise en libre pratique

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement	Oui	
14 03 000 000	Droits et impositions	Oui	
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement	Oui	
18 09 058 000	Code des marchandises – code TARIC	Oui	

Jeu de données H7

Déclaration en douane de mise en libre pratique concernant un envoi bénéficiant d'une franchise de droits à l'importation conformément à l'article 23, paragraphe 1, ou à l'article 25, paragraphe 1, du Règlement (CE) n° 1186/2009

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
12 10 000 000	Report de paiement	Oui	
14 03 000 000	Droits et impositions	Oui	
14 03 038 000	Droits et impositions – mode de paiement	Oui	

Jeu de données I1

Déclaration d'importation simplifiée

Numéro et nom de l'élément B		Élément B spécifiquement demandé par la Belgique	
18 09 060 000	Code des marchandises - code additionnel national	Oui	